ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

N° 2434126

Suivant l'arrêté du 16 Juillet 2010 annexe 9.

Echéance de validité de la présente attestation (date attestation + 1 an) : 03/03/26

Je soussigné : JEMG

station agréée chronotachygraphe (cachet) :

AD POIDS LOURDS CENTRE EST
19 Rue Marcel Mérieux-ZI Montmartin
69960 CORBAS
Tél : 04 72 28 90 30
Siret : 45074503900203

vérificateur : JEMG

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 100 km/h

Véhicule : RECREO

Marque : FRISBUS

Type : CAR

N° de série : VNESFR1S00M007085

N° d'immatriculation : AB-704-HV

Fait le 04/03/25

Lieu Corbas

Signature

Ce carnet d'attestations vous a été fourni par Continental Automotive Trading France SAS.